



## CONSEIL MUNICIPAL : PROCES-VERBAL DE SEANCE

Le Conseil Municipal, de la commune de Hérouville-en-Vexin, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 02 décembre 2024 à 20 heures 30 minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

**Étaient présents** : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. DONET, M. GARDET, M. LEBECQ, Mme LEBLANC, Mme PETEL, M. SINGEOT.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents excusés** : Mme BUSSELL, Mme CHANTEPIE, M. LECOMTE (pouvoir à M. BAERT).

**A été élue secrétaire** : Mme LEBLANC.

Approbation du procès-verbal de séance du mercredi 25 septembre 2024.

Ce procès-verbal de séance sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose d'ajouter 1 point à l'ordre de jour : Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux Ennery-Livilliers-Hérouville.

### ORDRE DU JOUR :

1/ ENGAZONNEMENT DU CIMETIERE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

2/ RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE VÉOLIA POUR LA GESTION DE L'EAU 2023 ET LE RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2023

3/ AUTORISATION SUR BUDGET 2025

4/ CENTRE BOURG : DEMANDE DE SUBVENTIONS

5/ ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION EN DATE DU 02 OCTOBRE 2000 : NOM DE RUE

6/ MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°024/2018 : RIFSEEP (TABLEAU-CADRES D'EMPLOIS)

7/ DÉCISION MODIFICATIVE N°1 : CRÉANCES DOUTEUSES

8/ CRÉATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE

9/ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX E.L.H

## 10/ QUESTIONS DIVERSES :

- Campagne betteravière
- Colis des anciens
- Vœux du Maire
- Loto
- Repas des anciens
- Poteaux incendies
- PNR
- Téléthon

## 1/ ENGAZONNEMENT CIMETIERE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire indique que des travaux sont nécessaires au cimetière communal afin de faciliter son entretien.

Il est proposé l'engazonnement de l'ensemble des allées et d'uniformiser l'aspect « vert » de notre cimetière. Il est prévu en complément la plantation de végétaux de taille basse et moyenne afin d'arborer ce lieu de recueillement.

Un devis a été établi par la société SNT pour un total de 10 036.80 € TTC.

Il convient donc de prendre une délibération, afin de solliciter le Département et le PNR pour l'obtention de subventions.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Département ainsi que le PNR pour des demandes de subventions nécessaires pour les travaux d'engazonnement de notre cimetière communal.

## 2/ RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE VÉOLIA POUR LA GESTION DE L'EAU 2023 ET LE RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2023

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur CHAUVIN Philippe, qui présente le rapport annuel du délégataire VEOLIA sur la gestion de l'eau potable ainsi que le rapport du Président du Syndicat des Eaux sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2023.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**

**DÉCIDE** d'adopter le rapport annuel du délégataire Veolia sur la gestion de l'eau potable pour l'exercice 2023.

**DÉCIDE** d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2023.

## 3/ AUTORISATION SUR BUDGET 2025

Monsieur le Maire expose que dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2025 et afin d'assurer la continuité budgétaire, il est nécessaire d'ouvrir par anticipation des crédits de fonctionnement et

d'investissement. Il est donc proposé d'ouvrir par anticipation les montants de dépenses et recettes de fonctionnement dans la limite de ceux votés pour l'exercice 2024 et d'ouvrir par anticipation des autres crédits de paiement en investissement dans la limite du quart des montants votés en 2024.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**DECIDE** de l'ouverture par anticipation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 des montants de dépenses et de recettes de fonctionnement dans la limite de ceux votés pour l'exercice 2024 et des autres crédits de paiement en investissements dans la limite du quart des montants votés en 2024.

#### **4/ CENTRE BOURG : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire explique que l'architecte en charge de la mission de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de restructuration et d'extension de l'école maternelle nous a donné le chiffrage prévisionnel des travaux envisagés pour le Centre Bourg.

Le montant total s'élève à 3 137 935 € HT avec toutes les options proposées.

Il convient donc de prendre une délibération, afin de solliciter divers organismes pour l'obtention de subventions.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des divers organismes pour la réhabilitation du Centre Bourg.

#### **5/ ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION EN DATE DU 02 OCTOBRE 2000 : NOM DE RUE**

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que lors du conseil municipal du 02 octobre 2000, une délibération avait été prise pour débaptiser et dénuméroté une partie de la rue Georges Duhamel à partir du virage en direction d'Auvers-sur-Oise et de lui donner le nom de « rue Michel MAGNE ». Or le nécessaire n'a jamais été fait et à ce jour l'ensemble de la rue se nomme toujours rue Georges Duhamel.

Monsieur le Maire propose donc l'abrogation de la délibération « modification du nom de rue » du 02 octobre 2000.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**ACCEPTE** l'abrogation de la délibération « modification du nom de rue » du 02 octobre 2000.

#### **6/ MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°024/2018 : RIFSEEP (TABLEAU-CADRES D'EMPLOIS)**

Monsieur le Maire rappelle que comme énoncé dans le précédent procès-verbal de séance en date du 25/09/2024, le point sur la modification de la délibération n°024/2018 concernant les cadres d'emplois du RIFSEEP avait été abordé, mais n'ayant pas eu l'avis du comité paritaire en amont, le sujet serait remis à l'ordre du jour.

Suite à la réunion du comité social territorial du 26 octobre dernier, le comité paritaire nous a donc demandé de faire quelques ajustements, notamment au chapitre des bénéficiaires.

Monsieur le Maire propose le vote de la délibération modifiée.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**ACCÉPTE** les différentes modifications concernant le tableau des cadres d'emplois du RIFSEEP et de leurs bénéficiaires.

## **7/ DÉCISION MODIFICATIVE N°1 : CRÉANCES DOUTEUSES**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de passer une décision modificative, afin de pouvoir régulariser les provisions en créances douteuses.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** la décision modificative.

## **8/ CRÉATION DE POSTE ADJOINT TECHNIQUE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que notre agent technique se met en disponibilité pour une période de 3 ans et que suite à cela, la commune doit embaucher une personne pour le remplacer.

La création d'un poste d'agent technique polyvalent est donc nécessaire.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**DÉCIDE** la création d'un poste d'agent technique polyvalent pour notre commune.

## **9/ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX E.L.H.**

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux que le syndicat intercommunal des eaux Ennery-Livilliers-Hérouville a voté lors de son comité syndical du 10 octobre 2024, la modification des statuts du SIE ELH.

De ce fait, la commune d'Hérouville-en-Vexin doit délibérer sur la modification de ces statuts qui concerne l'ajout de la compétence « gestion et protection de la ressource ».

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** la modification des statuts du syndicat intercommunal des Eaux E.L.H concernant la gestion et la protection de la ressource.

## **10/ QUESTIONS DIVERSES :**

- **Campagne betteravière** : Elle se déroulera la semaine 51.
- **Colis des Anciens** : La remise des colis des anciens se fera le jeudi 19 décembre 2024 à 17h30 à la Mairie.
- **Vœux du Maire** : Le samedi 18 janvier 2025 à 11h00 à la salle des fêtes.
- **Loto** : Le samedi 08 février 2025 à la salle des fêtes.
- **Repas des Anciens** : Le dimanche 09 février 2025 à la salle des fêtes.
- **Téléthon** : Cette année les activités organisées pour le Téléthon avec la commune d'Ennery ont permis de récolter environ 5900 €.
- **Poteaux incendies** : La société AEP Consult est intervenue pour la remise en état des PEI (Poteaux d'Eau Incendie) de notre commune. Une deuxième intervention sera nécessaire.
- **PNR** : Une réunion s'est tenue le 25 novembre dernier à Théméricourt afin de faire le point sur les différents engagements et subventions que propose le PNR aux collectivités et aux particuliers.
- **Syndicat Intercommunal Transports d'Elèves** : Une réunion a lieu le jeudi 12 décembre afin d'évoquer l'avenir du syndicat.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.**

**La secrétaire de séance  
LEBLANC Audrey**



**Le Maire,  
Eric BAERT**

